

ROYCO 560 PRF-23699F HTS

Version 1.4

Date de révision 06/20/2018

Date d'impression 08/23/2018

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit: ROYCO 560 PRF-23699F HTS

Description d'utilisation du produit: Lubrifiant

Société: Fournisseur
LANXESS Canada Co./Cie
25 ERB STREET
Elmira, Ontario
N3B 2J3 Canada
Téléphone: (US) +1 866-430-2775Fabricant
LANXESS Canada Co./Cie
565 Coronation Drive
West Hill, Ontario
M1E 2K3
Canada

Téléphone: 416-284-1661

Numéro de téléphone en cas d'urgence: :
CANUTEC: 613-996-6666 (appeler à frais virés) (CANUTEC)

Pour d'autres numéros d'appels d'urgence, se référer à la section 16 de la Fiche de sécurité.

Préparé par Service de la sécurité des produits
(US) +1 866-430-2775

MSDSRequest@lanxess.comMSDSRequest@lanxess.com

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Lubrifiant

Restrictions d'utilisation : Réserve aux utilisateurs industriels et professionnels.

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**Classification SGH**

Toxicité pour la reproduction : Catégorie 2

Toxicité aiguë en milieu aquatique : Catégorie 3

Toxicité chronique pour le : Catégorie 3

ROYCO 560 PRF-23699F HTS

Version 1.4

Date de révision 06/20/2018

Date d'impression 08/23/2018

milieu aquatique

Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger :



Mot indicateur :

Attention

Déclarations sur les risques :

H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Déclarations sur la sécurité :

Prévention:
P201 Se procurer les instructions avant utilisation.
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
Intervention:
P308 + P313 En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
Entreposage:
P405 Garder sous clef.
Élimination:
P501 Eliminer le contenu/ le conteneur dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Inconnu.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants dangereux

Nom Chimique	No. CAS	Concentration (% w/w)
tris(methylphenyl) phosphate	1330-78-5	>= 1 - < 5
tris(methylphenyl) phosphate	1330-78-5	>= 1 - < 2.5
Benzenamine, N-phenyl-, reaction products with 2,4,4-trimethylpentene	68411-46-1	>= 1 - < 2.5

SECTION 4. PREMIERS SOINS

En cas d'inhalation :

En cas d'inhalation
Amener la victime à l'air libre.
En cas de difficultés respiratoires, donner de l'oxygène.
Faire appel à une assistance médicale si de l'irritation se développe et persiste.

En cas de contact avec la :

En cas de contact avec la peau

ROYCO 560 PRF-23699F HTS

Version 1.4

Date de révision 06/20/2018

Date d'impression 08/23/2018

peau	Laver avec de l'eau et du savon. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
En cas de contact avec les yeux	: En cas de contact avec les yeux Rincer abondamment avec de l'eau. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
En cas d'ingestion	: En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir. Consulter un médecin si nécessaire.
Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés	: Inconnu.
Avis aux médecins	: Pour un avis plus autorisé le médecin doit contacter le service de renseignements antipoison.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié	: Dioxyde de carbone (CO ₂) Poudre sèche Mousse Mousse résistant à l'alcool Bruine
Moyens d'extinction inadéquats	: Eau
Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	: La combustion produit des fumées nauséabondes et toxiques.
Autres informations	: En cas d'incendie, refroidir les réservoirs par arrosage.
Équipement de protection spécial pour les pompiers	: En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection personnelle.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	: Utiliser un équipement de protection personnelle. Assurer une ventilation adéquate. Enlever toute source d'allumage. Nettoyer soigneusement la surface contaminée. Le matériel peut créer des conditions glissantes.
Précautions pour la protection de l'environnement	: Ne pas rejeter dans l'environnement. Ne pas contaminer l'eau. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage	: Confiner le déversement, ramasser avec un matériel absorbant non combustible (ex : sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et transférer vers un contenant pour élimination conformément aux règlements nationaux/locaux.

ROYCO 560 PRF-23699F HTS

Version 1.4

Date de révision 06/20/2018

Date d'impression 08/23/2018

(Voir la section 13).

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

- Conseils pour une manipulation sans danger : A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.
Conserver le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.
Ne pas utiliser de pression pour vider les barils.
Avant les opérations de transfert, s'assurer que tout équipement est mis à masse.
- Conditions de stockage sûres : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances ayant des valeurs limites d'exposition professionnelle.
Ne contient pas de substances ayant des valeurs limites d'exposition professionnelle.

- Mesures d'ordre technique** : Utiliser avec une ventilation adéquate.
Une ventilation spéciale, locale est nécessaire en présence de buées.
S'assurer que les douches oculaires et les douches de sécurité sont situées près du poste de travail.

Équipement de protection individuelle

- Protection respiratoire : inutile dans les conditions normales d'utilisation
Appareil respiratoire seulement en cas de formation d'aérosol ou de brouillard.
Lorsque ce produit est utilisé à températures élevées, porter un respirateur avec un filtre pour les vapeurs.
- Protection des mains
- Remarques : Gants en néoprène
- Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec protections latérales
Lunettes de sécurité à protection intégrale
- Protection de la peau et du corps : Vêtements étanches
- Mesures d'hygiène : Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Veiller à une ventilation adéquate.
Ne pas respirer la poussière ou le brouillard de pulvérisation.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Aspect : liquide

ROYCO 560 PRF-23699F HTS

Version 1.4

Date de révision 06/20/2018

Date d'impression 08/23/2018

Couleur	: ambre
Odeur	: douce
Seuil de l'odeur	: Donnée non disponible
pH	: Donnée non disponible
Point/intervalle de fusion	: Sans objet
Point/intervalle d'ébullition	: Donnée non disponible
Point d'éclair	: > 246 °C Méthode: ASTM D92
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative	: 1.0
Solubilité	
Solubilité dans l'eau	: légèrement soluble
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	: Donnée non disponible
Température d'auto-inflammation	: non établi(e)
Viscosité	
Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible
Température de décomposition auto-accélérée (TDAA)	: Méthode: Pas d'information disponible.
Potentiel d'oxydation	: Pas d'information disponible.

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	: Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.
------------	--

ROYCO 560 PRF-23699F HTS

Version 1.4

Date de révision 06/20/2018

Date d'impression 08/23/2018

Stabilité chimique	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.
Possibilité de réactions dangereuses	: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Conditions à éviter	: Chaleur. Contamination
Produits incompatibles	: Acides forts et bases fortes
Produits de décomposition dangereux	: Oxydes de carbone

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Toxicité aiguë****Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: > 5,000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité cutanée aiguë : Estimation de la toxicité aiguë: > 5,000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Composants:**Benzenamine, N-phenyl-, reaction products with 2,4,4-trimethylpentene:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg
Méthode: Directives du test 401 de l'OECD

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg

Corrosion et/ou irritation de la peau**Composants:****Benzenamine, N-phenyl-, reaction products with 2,4,4-trimethylpentene:**

Espèce: Lapin
Méthode: Directives du test 404 de l'OECD
Résultat: Pas d'irritation de la peau

Lésion/irritation grave des yeux**Composants:****Benzenamine, N-phenyl-, reaction products with 2,4,4-trimethylpentene:**

Espèce: Lapin
Résultat: Pas d'irritation des yeux
Méthode: Directives du test 405 de l'OECD

Sensibilisation cutanée ou respiratoire**Composants:****Benzenamine, N-phenyl-, reaction products with 2,4,4-trimethylpentene:**

ROYCO 560 PRF-23699F HTS

Version 1.4

Date de révision 06/20/2018

Date d'impression 08/23/2018

Espèce: Cobaye
Évaluation: N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.
Méthode: Directives du test 406 de l'OECD

Mutagénicité de la cellule germinale**Composants:****tris(methylphenyl) phosphate:**

Mutagénicité de la cellule germinale - Évaluation : Les tests in vitro n'ont pas montré d'effets mutagènes

tris(methylphenyl) phosphate:

Mutagénicité de la cellule germinale - Évaluation : Les tests in vitro n'ont pas montré d'effets mutagènes

Benzenamine, N-phenyl-, reaction products with 2,4,4-trimethylpentene:

Mutagénicité de la cellule germinale - Évaluation : Non mutagène dans le test Ames.

Cancérogénicité**Composants:****tris(methylphenyl) phosphate:**

Cancérogénicité - Évaluation : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet cancérigène.

tris(methylphenyl) phosphate:

Cancérogénicité - Évaluation : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet cancérigène.

IARC

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations supérieures ou égales à 0.1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par l'IARC (Agence internationale de recherche sur le cancer).

OSHA

Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % ne figure sur la liste des carcinogènes réglementés de l'OSHA.

NTP

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0.1% n'a été identifié comme cancérigène reconnu ou présumé par NTP (Programme national de toxicologie - Etats-Unis).

Toxicité pour la reproduction**Composants:****tris(methylphenyl) phosphate:**

Incidences sur le développement foetal : Espèce: Rat
Voie d'application: Oral(e)
Toxicité pour le développement: NOEL: 20 mg/kg

Toxicité pour la reproduction - Évaluation : Susceptible de nuire à la fertilité ou au foetus.
N'a pas montré d'effets tératogènes lors des expérimentations

ROYCO 560 PRF-23699F HTS

Version 1.4

Date de révision 06/20/2018

Date d'impression 08/23/2018

animales.

tris(methylphenyl) phosphate:

Incidences sur le développement foetal : Espèce: Rat
Voie d'application: Oral(e)
Toxicité pour le développement: NOEL: 20 mg/kg

Toxicité pour la reproduction : Susceptible de nuire à la fertilité ou au foetus.
- Évaluation N'a pas montré d'effets tératogènes lors des expérimentations animales.

Toxicité par aspiration**Produit:**

Aucune classification de toxicité par aspiration

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité****Composants:****tris(methylphenyl) phosphate:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0.75 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0.6 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.146 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.27 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Facteur-M (Toxicité aiguë en milieu aquatique) : 1

Toxicité pour les bactéries : CE50 (boue activée): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Type d'essai: Inhibition de la respiration

tris(methylphenyl) phosphate:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0.75 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 100 mg/l

ROYCO 560 PRF-23699F HTS

Version 1.4

Date de révision 06/20/2018

Date d'impression 08/23/2018

Durée d'exposition: 96 h

CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0.6 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et
les autres invertébrés
aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.146 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.27 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Facteur-M (Toxicité aiguë en
milieu aquatique) : 1

Toxicité pour les bactéries : CE50 (boue activée): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Type d'essai: Inhibition de la respiration

Benzenamine, N-phenyl-, reaction products with 2,4,4-trimethylpentene:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): > 71 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: Directives du test 203 de l'OECD

Toxicité pour la daphnie et
les autres invertébrés
aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 51 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues : EbC50 (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)): > 100
mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Persistence et dégradabilité**Composants:****Benzenamine, N-phenyl-, reaction products with 2,4,4-trimethylpentene:**

Biodégradabilité : Résultat: Selon les résultats des tests de biodégradabilité, ce
produit est difficilement biodégradable.
Méthode: Essai de dégagement de dioxyde de carbone (CO2)

Potentiel bioaccumulatif**Produit:**

Bioaccumulation : Remarques: Donnée non disponible

Composants:**tris(methylphenyl) phosphate:**

Coefficient de partage (n-
octanol/eau) : Pow: 5.93

tris(methylphenyl) phosphate:

Coefficient de partage (n-
octanol/eau) : Pow: 5.93

ROYCO 560 PRF-23699F HTS

Version 1.4

Date de révision 06/20/2018

Date d'impression 08/23/2018

octanol/eau)

Benzenamine, N-phenyl-, reaction products with 2,4,4-trimethylpentene:

Coefficient de partage (n- : log Pow: > 7

octanol/eau)

Mobilité dans le sol**Produit:**

Mobilité : Remarques: Donnée non disponible

Autres effets néfastes**Produit:**

Résultats de l'évaluation PBT : Ce mélange ne contient aucune substance étant considérée et vPvB comme étant persistante, bioaccumulative et toxique (PBT).

Information écologique supplémentaire : Un risque environnemental ne peut pas être exclu en cas de manipulation ou d'élimination peu professionnelle. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Composants:**Benzenamine, N-phenyl-, reaction products with 2,4,4-trimethylpentene:**

Information écologique supplémentaire : Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes d'élimination**

Déchets de résidus : En accord avec les règlements locaux et nationaux.

Emballages contaminés : Ne pas brûler les fûts vides ou les exposer au chalumeau.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**Réglementations internationales****UNRTDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IATA-DGR

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Code IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

ROYCO 560 PRF-23699F HTS

Version 1.4

Date de révision 06/20/2018

Date d'impression 08/23/2018

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

TDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Veillez noter que la section 3 de ce document répertorie uniquement les composants dangereux requis par les réglementations spécifiques au pays ou à la région relatives à la communication sur les dangers. Les identifiants chimiques répertoriés dans la section 3 sont utilisés au niveau international à des fins de communication sur les dangers, et peuvent différer de ceux utilisés dans le cadre de la couverture des stocks de produits chimiques dans une région ou un pays en particulier. Les renseignements relatifs au stock de produits chimiques donnés dans la section 15 de ce document s'appliquent au produit dans son intégralité et doivent être utilisés lors de l'évaluation de la conformité des stocks.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

DSL	: Tous les composants de ce produit figurent sur la liste intérieure des substances (LIS) canadienne
AICS	: En conformité avec les inventaires
NZIoC	: Non en conformité avec les inventaires
ENCS	: Non en conformité avec les inventaires
KECI	: Non en conformité avec les inventaires
PICCS	: Non en conformité avec les inventaires
IECSC	: En conformité avec les inventaires
TCSI	: En conformité avec les inventaires
US.TSCA	: Dans l'inventaire TSCA

Liste canadiennes

Canada. LCPE 1999 Liste des avis de nouvelle activité (NAC): Aucune substance n'est assujettie à une déclaration de nouvelle activité importante.

Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE). L'Inventaire national des rejets de polluants (INRP) (Can. Gaz. Part I, 135:12, 940): Inventaire National Canadien des Rejets de Polluants (INRP): Aucun composé ne fait partie de la liste de l'INRP.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Autre No. de téléphone en cas d'urgence

ROYCO 560 PRF-23699F HTS

Version 1.4

Date de révision 06/20/2018

Date d'impression 08/23/2018

<u>Amérique latine:</u>	Brésil	+55 113 711 9144
	Tout autre pays:	+44 (0) 1235 239 670
<u>Mexique:</u>		+52 555 004 8763

Texte complet d'autres abréviations

AICS - Inventaire des produits chimiques de l'Australie; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN - Norme de l'institut allemande de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélération; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG - Transport de marchandises dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif

Date de révision : 06/20/2018

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

ROYCO 560 PRF-23699F HTS

Version 1.4

Date de révision 06/20/2018

Date d'impression 08/23/2018

CA / 3F